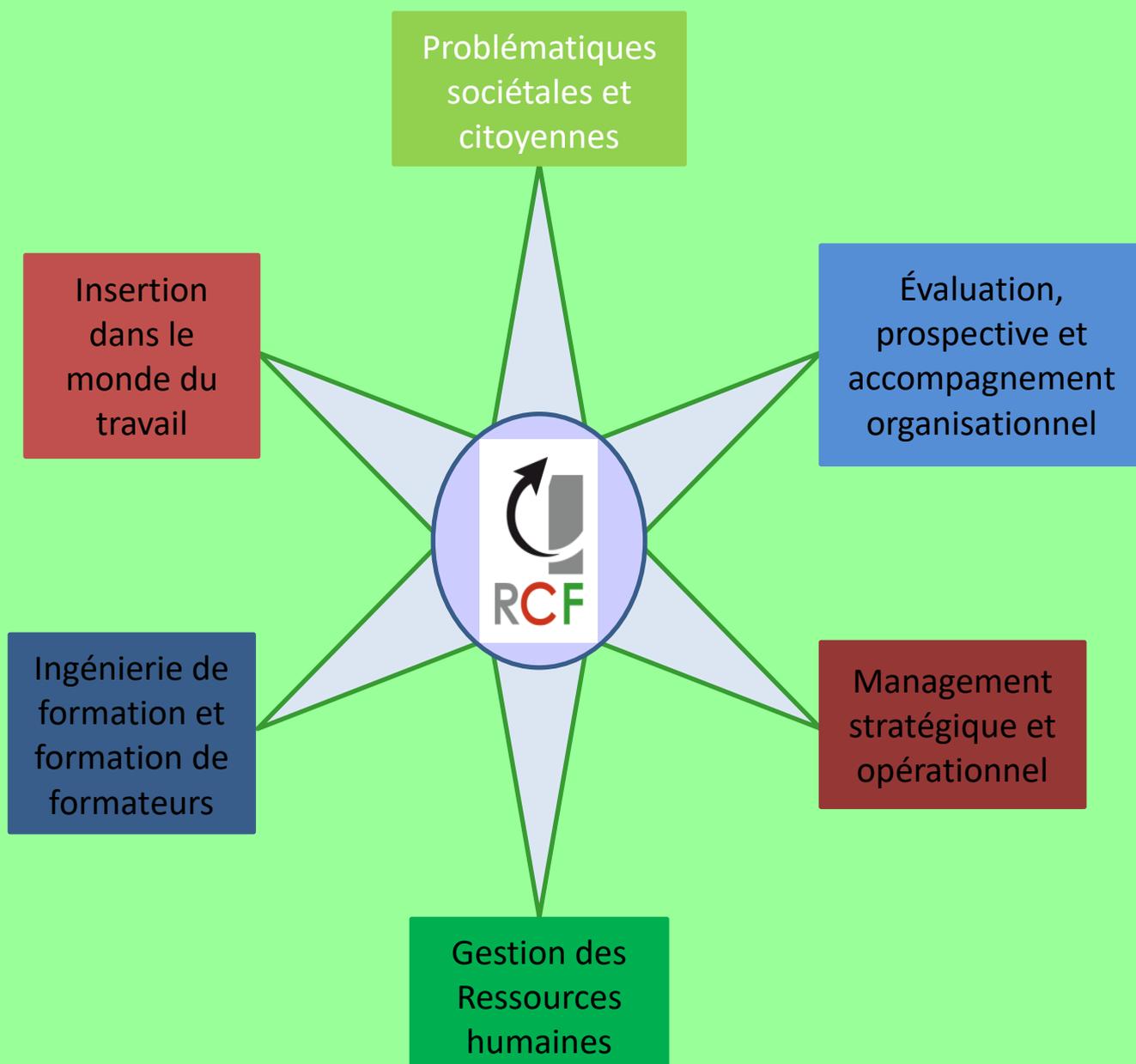


Les séminaires de formation de RCF : « La consolidation des acquis de l'Alternance »



REJOIGNEZ-NOUS !

RASIC CONSEIL FORMATION (RCF) propose des séminaires de formation qui ont deux ambitions :

- Apporter une réelle plus-value à votre organisation ;
- Aborder des thèmes innovants ou pertinents dans le cadre de vos développements futurs.

En fonction de vos besoins et de votre contexte, la formation permettra :

- d'amener une réflexion sur un mouvement de fond qui touchera votre organisation. Nous retrouvons dans cette catégorie les formations reprises sous la rubrique « Problématiques sociétales et citoyennes » ;
- de réfléchir aux dispositifs à mettre en place pour soutenir les processus à l'œuvre dans l'organisation, et principalement en termes de gestion des ressources humaines. Ces formations sont reprises sous les catégories « Évaluation, prospective et accompagnement organisationnel » ; « Gestion des ressources humaines » et « Ingénierie de la formation » ;
- de créer, développer, adapter ou faire acquérir les outils et techniques nécessaires à l'exécution des missions confiées à vos collaborateurs. Ces formations sont plus particulièrement présentes dans les rubriques « Management stratégique et opérationnel » ; « Formation des formateurs » et « Insertion dans le monde du travail ».

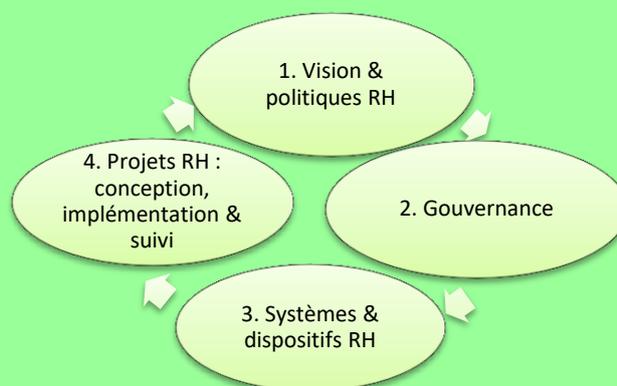
Si votre réflexion vous amène à positionner un besoin de formation dans une de ces trois catégories, rejoignez-nous lors de nos séminaires en inter-entreprises ou demandez-nous de venir les animer chez vous.

PH. Rasic
Directeur

Les clés de votre succès



Construire une vision, des politiques, des stratégies et dispositifs RH, les préparer, les implémenter et en assurer le suivi opérationnel



Cinq leviers pour assurer votre réussite dans un programme complet.

<p>Ce séminaire vous intéressera si ...</p>	<p>Les élections sont un processus important dans la vie d'un pays. Elles permettent de désigner celles et ceux qui sont appelés à prendre en main les destinées de la Commune, de la Région ou du Pays.</p> <p>Mais élire des représentants n'est pas tout : comment être certains que les institutions seront les garantes de leur mission ? Comment s'assurer (ou être rassurés) sur la continuité des missions de l'Etat de droit malgré un changement de régime (une « alternance démocratique ») ? Comment continuer à avoir confiance en ces institutions ? Quel(s) dispositif(s) de suivi mettre en place ? A quelle(s) condition(s) ? Voici les questions auxquelles nous tenterons de répondre lors de ce séminaire.</p>
<p>Public-cible ?</p>	<p>Toute personne soucieuse du respect des choix démocratique et de la prolongation des</p>
<p>Objectifs généraux de la formation ?</p>	<p>Au terme de la formation, les participants seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire les preuves ou les éléments de preuve qui attestent de la mise en œuvre totale, partielle ou de la non mise en œuvre du choix des électeurs ; - Relever les éléments objectifs qui permettent de veiller à la consolidation des acquis de l'alternance politique ; - Proposer un dispositif permettant de veiller à ce que l'alternance se déroule conformément aux règles de droit.
<p>Contenu de la formation ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'alternance en Belgique : <ul style="list-style-type: none"> o L'alternance démocratique : comment se passe-t-elle en Belgique, et notamment en Région Wallonne ; o Les règles qui prévalent lors d'un changement de pouvoir (une alternance) o Les indices qui démontrent que l'alternance s'effectue, ou non, conformément aux prescrits de la constitution ; o Les garde-fous qui empêchent la dislocation et l'échec de la coalition ; - La situation en RDC : <ul style="list-style-type: none"> o Que prévoir la constitution congolaise ? o Qui est chargé de la mise en œuvre de l'alternance ? o Quels sont les comportements les plus fréquents observés pour empêcher ou réduire les capacités de cette alternance ? o Quelles sont les conséquences potentielles de ce non-respect du choix des électeurs sur la vie politique et sur la vie quotidienne de chacun ?

	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en place des dispositifs de suivi des acquis de la démocratie : <ul style="list-style-type: none"> o Les éléments à prendre en compte (insécurité, taille du pays, organisation administrative du pays, ...) o La proposition de dispositif à mettre en place o Les conditions de réussite de l'implémentation d'un dispositif de suivi ; o Les soutiens nécessaires à la mise en place de ces dispositifs, tant au niveau national qu'international.
<p>Durée</p> <p>Dates</p> <p>Lieu</p>	<p>5 jours</p> <p>Du 15/06 au 19/06/2020</p> <p>Charleroi (Belgique)</p>
<p>Les conférenciers et le modérateur ?</p>	<div data-bbox="368 779 568 1043">  <p>Professeur Philippe DESTATTE</p> <p>Le Professeur DESTATTE est le Directeur Général de l'Institut Jules Destrée, European Foresight Think-tank & Wallonia Policy Lab. Le Professeur DESTATTE est également Professeur à l'Université Libre de Bruxelles (ULB).</p> </div> <div data-bbox="368 1061 568 1326">  <p>Professeur Gabriel MANGU WA KANIKA</p> <p>Actuellement Directeur au Ministère du Genre, Famille et Enfant. Précédemment, M. MANGU était Directeur de l'ONEM (Office National de l'Emploi) de RDC. Il est également reconnu comme un des plus fins spécialistes en équité du genre et est un homme politique congolais.</p> </div> <div data-bbox="368 1344 568 1630">  <p>Philippe RASIC</p> <p>Directeur de RCF, il intervient dans les organisations qui mettent en place des politiques ou des dispositifs de GRH adaptés à leur environnement et à leur structure. À ce titre, il intervient également en restructuration d'entreprises et dans la mise en place de procédures de travail.</p> </div>



Séminaire de formation : La consolidation des acquis de l'Alternance (Réf. PSC 12)

Prix ?	<p>4.349,95 € TVAC (3.595,00 € HTVA)</p> <p>Ce prix comprend : La participation à la formation + notes de cours ; La pension complète au Novotel de Charleroi (petit déjeuner, déjeuner et dîner ; les trajets aéroport – hôtel et les déplacements induits par la formation).</p> <p>Le prix ne comprend pas :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le billet d'avion et les frais de visa- Les menues dépenses des participantes (téléphonie, blanchisserie, ...)
Une occasion à saisir ...	<p>Tout participant qui s'inscrit à ce séminaire et au séminaire « Mettre en place une Gestion des Ressources Humaines qui veille à l'équité du genre », qui se tiendra à Charleroi du 22 au 26 juin bénéficiera d'une réduction de 770 € HTVA (soit 931,70 € TVAC) et payera 6.340 € HTVA (7.674,40 € TVAC) au lieu de 7.110 € HTVA (8.155,40 € TVAC) tout en bénéficiant d'une nuit d'hôtel supplémentaire.</p>
Date limite de paiement ?	<p>Le 31 mai 2020 par virement sur le numéro de compte suivant :</p> <p>En RDC :</p> <p style="text-align: center;">Banque : EQUITYBANK Numéro de compte : 00018-00502-32000000338-73</p> <p>En Belgique :</p> <p style="text-align: center;">Banque : BNPParibasFortis Code BIC : GEBABEBB IBAN (SWIFT) : BE08 0015 4240 8013</p>
Au terme de la formation ?	<p>Remise d'un certificat de participation</p> <p>Clé USB avec photos et reportage sur le déroulement de la formation.</p>

Vous voulez contacter nos partenaires ou représentants en Afrique ?

Les personnes de contact en RDC ?	 <p>Professeur Gabriel MANGU WA KANIKA : Mobile : 00243 (0)99.99.243.99</p>  <p>Madame Thérèse DIKANGU, Interface en RDC Secrétaire Générale de la LIFCE Mobile : 00243 (0)99.87.459.04 ou 00243 (0)81.09.244.66</p>
Le bureau de contact en Côte d'Ivoire ?	<p>RASIC CONSEIL FORMATION CÔTE D'IVOIRE (Abidjan)</p> <p>M. Achille RABÉ (Directeur du bureau) : +225 51 54 29 03</p> <p>M. Bonaventure KOFFI (Représentant RCF) : +225 09 81 40 80</p> <p>Tél. bureau – Melle Josiane KOUAME (Assistante de Direction) : +225 21 76 36 74</p>



Séminaire de formation : La consolidation des acquis de l'Alternance (Réf. PSC 12)

Pour vous inscrire ...

Merci de renvoyer le bon de commande ci-dessous à :

RCF – Avenue de Longvic, 16 – 5620 Florennes (Belgique)

Fax : ++32 (0)71.68.52.13 - E-mail : info@rcf-sprl.be

Ou de vous inscrire via notre site web : www.rcf-sprl.be/Formations

REFERENCE	DATE		NOM DU SEMINAIRE
	DU ...	AU ...	
PSC 11	22/06/2020	26/06/2020	Mettre en œuvre une GRH qui veille à l'équité du genre
PSC 12	15/06/2020	19/06/2020	La consolidation des acquis de l'alternance
PSC1112	15/06/2020	26/06/2020	Participation aux 2 séminaires

Rappel :

Inscription à 1 séminaire uniquement : 4.349,95 € TVA comprise (3.595,00 € Hors TVA)

Inscription aux 2 séminaires : 7.719,80 € TVA comprise (6.340,00 € Hors TVA)

Identité du/de la/des participant(e)(s)

Nom	Prénom	Référence séminaire	Adresse e-mail	Prix TVAC
Total :				

Coordonnées de facturation

Nom de votre organisation :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : N° TVA :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Date : Signature :

Merci de signer également les conditions générales ci-jointes et de renvoyer les 2 pages à RCF



Séminaire de formation : La consolidation des acquis de l'Alternance (Réf. PSC 12)

Conditions Générales

RASIC CONSEIL FORMATION sprl

Siège social : Avenue de Longvic, 16 – 5620 Florennes (Belgique)

TVA n° 0895.221.611

1/ Sauf accord particulier, le prix de la formation comporte:

- Les coûts liés à l'animation et à la préparation de la formation ;
- Les frais de séjour et d'hôtel ;
- les frais de repas ; les frais de déplacement inhérent à la formation.

2/ Chaque participant reste tenu personnellement de ses engagements vis-à-vis de RCF dès son inscription. Tout dédit entraînera des frais fixés à 10 % du montant de la formation et au minimum au coût des frais assumés par RCF.

3/ RCF peut demander à un photographe de prendre des photos ou de tourner de courtes séquences lors de chaque session de formation afin de les diffuser sur son site internet (<http://www.rcf-sprl.be>). Les participants à la formation acceptent en signant les présentes conditions générales de renoncer explicitement à tous leurs droits à l'image et ce pour une durée indéterminée.

4/ RCF s'engage à ne transmettre aucune informations fournies sur le formulaire d'inscription à un autre organisme ou à une société, lié(e) ou non à RCF. Le participant a le droit de demander à ce que toutes les informations le concernant contenues dans les bases de données de RCF soient supprimées ou modifiées.

5/ RCF se réserve le droit d'annuler le séminaire de formation en cas de nombre insuffisant de participants. Les participants inscrits seront informés par e-mail au plus tard 21 jours calendrier avant le premier jour de la formation (le jour d'arrivée en Belgique n'étant pas comptabilisé). En cas d'annulation du séminaire par RCF, l'intégralité des frais d'inscription sera remboursée sans application de l'article 2 des présentes conditions générales.

6/ Chaque participant a l'obligation dès l'inscription de:

- communiquer à RCF ses coordonnées personnelles à savoir : nom, prénom, adresse de résidence, numéro de téléphone, mail, adresse, et numéro de passeport (éventuellement) ;
- transmettre, le cas échéant, les coordonnées de l'employeur qui inscrit le participant à la formation, à savoir : nom de l'employeur, forme de l'organisme (éventuellement), numéro d'entreprise (éventuellement), siège social, coordonnées et identité du responsable, numéro de TVA, ;
- renvoyer le formulaire d'inscription signé (un paraphe sur chaque page et une signature sur la dernière page, après avoir inscrit de manière manuscrite « lu et approuvé les conditions générales »).

A défaut de respect de ces obligations, l'inscription ne sera pas effective

7/ Chaque participant a l'obligation de payer le coût du séminaire au plus tard à la date reprise dans le document de présentation du séminaire. A défaut de respect de cette obligation, l'inscription ne sera pas effective.

8/ Chaque participant a le droit d'annuler sa participation au plus tard 21 jours calendrier avant le début du séminaire. Dans ce cas, l'article 2 est d'application. En cas d'annulation entre le 20^{ème} et le 8^{ème} jour, RCF remboursera 50% des frais d'inscription. En cas d'annulation dans les 7 jours avant le début de la formation, AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ. Toute absence totale ou partielle au séminaire ne donnera lieu à aucun remboursement.

10/ Les litiges seront soumis aux Tribunaux de l'arrondissement judiciaire de NAMUR (Belgique)

11/ Seul le droit belge est applicable

12/ Signature (précédée de la mention manuscrite : « Lu et approuvé les conditions générales »)

RASIC CONSEIL FORMATION sprl

16, avenue de Longvic – B5620 FLORENNES (Belgique) - Tél./Fax : (+32)071.68.52.13

Site : <http://www.rcf-sprl.be> E-mai : info@rcf-sprl.be TVA : BE895.221.611

Code BIC : GEBABEBB – IBAN : BE08 0015 4240 8013